

■ **Protec SA**, à Genève, promotion et commerce de technologies dans les domaines de la médecine et de l'énergie, etc. (FOSC du 29.09.1998, p. 6695). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 01.03.2004, confirmé par arrêt de la Cour de Justice du 13.04.1004. Par conséquent sa raison sociale devient: **Protec SA, en liquidation**.

Journal no 8099 du 07.07.2004
(02356194 / CH-660.1.723.998-4)